



N° 44 | 2023

NOTE D'ORIENTATION

Étude Benefish 4 : conclusions et implications stratégiques relatives à l'aquaculture

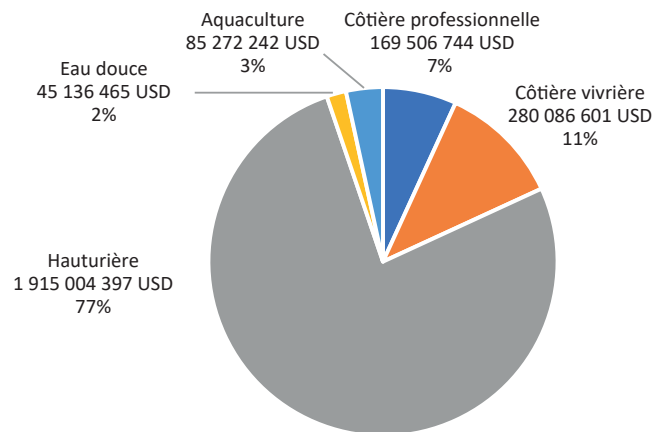
Objet

La présente note d'orientation met en lumière les conclusions et les implications stratégiques présentées dans l'étude Benefish 4 pour l'aquaculture. L'étude s'est penchée sur la production halieutique (côtière, hauturière, aquacole et en eau douce) au niveau national et régional et a permis de quantifier les retombées de ces différentes catégories de pêche (contribution au PIB, exportations, recettes publiques, emploi et nutrition)¹.

La production aquacole dans la région en 2021

Sur la base des meilleures informations disponibles, l'étude Benefish a estimé le volume et la valeur de la production halieutique et aquacole dans chacun des États et Territoires insulaires océaniques pour l'année 2021. On manque de connaissances sur la production aquacole dans son ensemble dans la quasi-totalité des États et Territoires insulaires océaniques. Les estimations de la valeur de la production aquacole présentées dans l'étude Benefish sont pour la plupart des approximations éclairées. Le diagramme circulaire ci-contre montre la valeur totale de l'aquaculture et des autres sous-secteurs halieutiques.

Il n'est pas possible de dessiner un diagramme similaire comparant le volume cumulé de l'aquaculture dans la région et celui des autres sous-secteurs, car le volume est mesuré au moyen de deux unités différentes : en kilogrammes (pour les algues, par exemple) et en unités (pour les bénéitiers, par exemple). Le volume total de la production aquacole en 2021 était estimé à 7 573 tonnes et 8 825 931 unités.

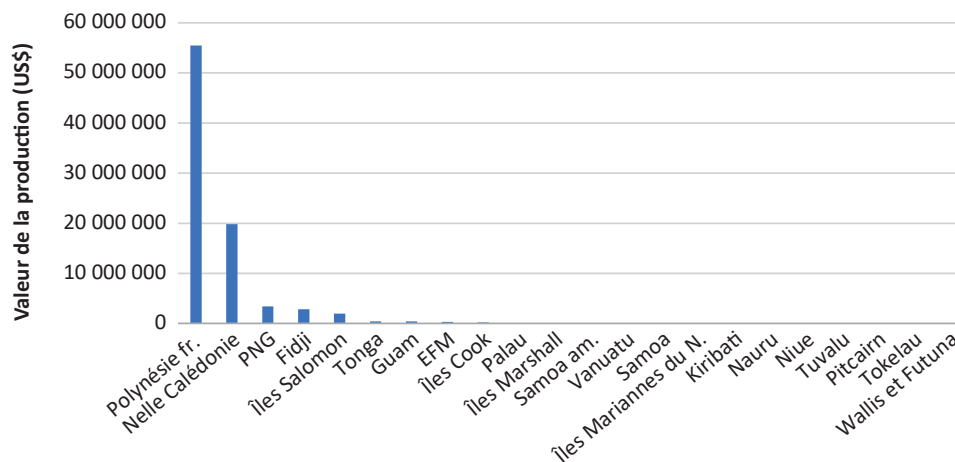


¹ Le rapport intégral de l'étude Benefish 4 est disponible à l'adresse suivante : <https://purl.org/spc/digilib/doc/ppizh>.

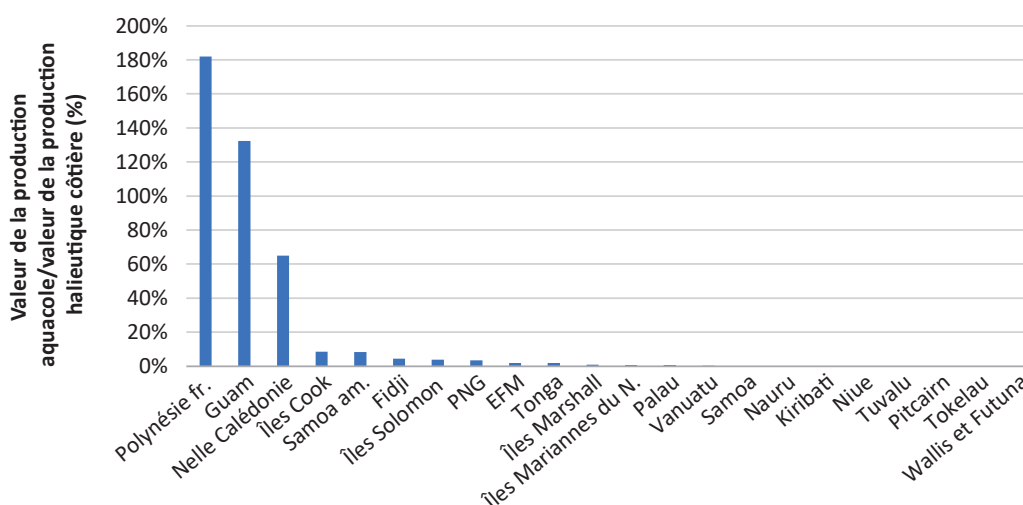


La valeur estimée de l'aquaculture dans la région, telle que calculée dans la dernière étude Benefish, est assez proche de l'estimation donnée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO a procédé à une analyse documentaire de la littérature scientifique et grise, ainsi que des entretiens menés avec le personnel d'organismes œuvrant au développement de l'aquaculture dans le Pacifique. Selon le rapport d'analyse², la production aquacole totale dans les États et Territoires insulaires océaniques en 2020 était estimée à 92,5 millions de dollars des États-Unis.

La valeur de la production (en dollars É.-U.) estimée par État/Territoire dans le cadre de l'étude Benefish est illustrée dans le graphique ci-dessous.



Le graphique ci-dessous présente la valeur de la production aquacole par rapport à la production halieutique côtière (pêche professionnelle et vivrière) pour chaque État et Territoire insulaire océanique, et montre l'importance relative de l'aquaculture. La valeur de la production aquacole en 2021 était supérieure à 5 % de la production halieutique côtière dans seulement quatre Territoires et un État de la région. Contrairement au secteur de la pêche côtière, qui comporte ses propres limites de production, l'aquaculture dans la région présente un potentiel de croissance à long terme (décennal), qui concernera sans doute pour l'essentiel des produits aquacoles destinés à la consommation locale.



Les principaux secteurs d'activité aquacoles en 2021 (secteurs dont la valeur départ exploitation est supérieure à un million de dollars É.-U.) sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Filière	Valeur de la production (en millions de dollars É.-U.)
Perles en Polynésie française	50,2
Crevettes en Nouvelle-Calédonie	18,5
Crevettes en Polynésie française	3,2
Tilapias en Papouasie-Nouvelle-Guinée	2,4
Algues aux Îles Salomon	1,9
Perles aux Fidji	1,4
Tilapias aux Fidji	1,0

² Mori L., G. Goto, S. van Dijken and D. Klinger. 2022. Realizing Aquaculture's Blue Economy Potential in the Pacific Island Region – Enabling conditions, barriers, and next steps. Food and Agriculture Organization of the United Nations, Apia.

La valeur de la production aquacole dans la région a été estimée dans le cadre des études Benefish de 2007 et 2014. Les valeurs obtenues pour ces années ont été converties en dollars de 2021, puis comparées :

- Valeur de la production aquacole de 2007 convertie en dollars de 2021 = 192 955 114 dollars É.-U.
- Valeur de la production aquacole de 2014 convertie en dollars de 2021 = 129 926 187 dollars É.-U.
- Valeur de la production aquacole de 2021 = 85 272 242 dollars É.-U.

L'étude Benefish a examiné les catégories générales d'avantages découlant de l'aquaculture en Océanie :

Contribution au PIB	Contribution aux exportations	Contribution aux droits d'accès	Contribution à l'emploi	Contribution à l'approvisionnement alimentaire
Environ 6,1 % à l'échelle de la région ; la quasi-totalité de cette contribution est attribuable à deux territoires français.	Environ 80 % de la production aquacole exprimée en valeur est exportée.	Nulle	Importante en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ; moindre dans la plupart des États et Territoires insulaires océaniques	Importante en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Nouvelle-Calédonie

Messages clés

Il est bien connu que des efforts considérables ont été consentis en faveur du développement de l'aquaculture en Océanie. Selon les études Benefish (couvrant les années 2007, 2014 et 2021), dans la plupart des États et Territoires insulaires océaniques, ces efforts ne se sont pas traduits par une augmentation sensible de la valeur et du volume de la production aquacole.

Le graphique sur la production aquacole ci-dessus montre que deux Territoires français concentrent à eux seuls 88,3 % de la valeur totale générée par le secteur aquacole dans la région. Ces deux territoires bénéficient d'un important soutien de la France dans le secteur de l'aquaculture. La production aquacole n'est significative (production annuelle d'une valeur supérieure à 100 000 dollars É.-U.) que dans neuf des 22 États et Territoires insulaires océaniques. La valeur réelle de l'aquaculture dans la région en 2021 représentait moins de la moitié de celle enregistrée en 2007. Cette baisse pourrait s'expliquer par : i) le fait que de nombreuses exploitations aquacoles ont fermé après les récentes catastrophes naturelles (cyclones, typhons, notamment) ; ii) la chute de la production perlière aux Îles Cook et en Polynésie française ; et iii) la pandémie de COVID-19 en 2020 et 2021.

L'un des points les plus notables concernant l'aquaculture dans la région est que l'on manque d'informations sur la production aquacole totale dans la quasi-totalité des États et Territoires insulaires océaniques. L'aquaculture a fait l'objet de nombreuses évaluations régionales indépendantes, de l'évaluation de référence d'Uwate en 1984³ à celle financée par la CPS en 2022⁴. Toutes ces évaluations, à quelques exceptions près, recommandaient l'amélioration des statistiques aquacoles. Au cours de la dernière étude Benefish, aucun document indiquant la production aquacole nationale n'a été trouvé, malgré les recherches effectuées sur Internet, les entretiens avec les autorités nationales et régionales chargées de l'aquaculture, les consultations menées avec les aquaculteurs du secteur privé et les échanges avec l'auteur d'une évaluation régionale récente du secteur aquacole dans les États et Territoires insulaires océaniques. Compte tenu du montant de l'aide au développement et des fonds publics accordés à la promotion et au développement de l'aquaculture dans la région, on ne peut que s'étonner que le développement aquacole, mesuré en volume total et en valeur totale de production, fasse l'objet d'un suivi si limité. Sans information, il est impossible d'apprécier les progrès accomplis grâce aux investissements passés et présents en faveur de l'aquaculture ou d'engager, sur la base de données factuelles, un dialogue stratégique sur l'aquaculture afin de déterminer si de nouveaux investissements sont justifiés. Par ailleurs, bien que le secteur aquacole soit confronté aux mêmes difficultés de collecte de données que la pêche à petite échelle, il devrait être possible d'améliorer le suivi de la production aquacole : les récoltes ne se font pas en continu, les bassins d'élevage sont fixes, plusieurs types de solutions de télédétection sont applicables et les subventions courantes dont bénéficient nombre de fermes aquacoles offrent une fenêtre de suivi.

³ Uwate K.R. 1984. A review of aquaculture activities in the Pacific Islands. Pacific Island Development Program, East-West Center, Honolulu, Hawaii.

⁴ IAS. 2022. Assessment of the aquaculture needs, priorities and future direction in the Pacific Islands region. Projet de rapport final, 8 mai 2022. Document d'information 12, Quatorzième Conférence des directeurs des pêches, 14–17 juin 2022, Nouméa, Nouvelle-Calédonie, Communauté du Pacifique.



L'étude Benefish a aussi montré que, dans le secteur aquacole de la région, la viabilité économique était rarement prise en compte dans les efforts généraux de promotion de l'aquaculture et dans la planification des investissements réservés à chaque projet aquacole, qu'ils soient financés par des fonds publics ou privés. Ce constat est particulièrement pertinent au regard du manque d'information souvent évoqué sur le développement de l'aquaculture dans la région. Il rejoint également l'une des constatations issues d'une évaluation de l'aquaculture dans la région menée en 2011 par la CPS :

Les leçons n'ont pas été apprises. En particulier, certains organismes de recherche et de développement et certains services des pêches n'ont eu de cesse de promouvoir des essais de développement sans entreprendre la moindre analyse des coûts de production et de commercialisation. Les risques n'ont pas été évalués, et aucune comparaison objective n'a été effectuée pour mettre en balance l'aquaculture marine et les autres activités rémunératrices existantes ou à développer. Tout projet de développement aquacole pour lequel aucune analyse exhaustive n'est entreprise concernant les prix, les volumes de produits vendus ou consommés, les autres sources, les préférences et produits de substitution, la logistique, les chaînes d'approvisionnement et les rapports de force avant d'encourager la mise en production dénote au mieux une absence de compétence et est au pire totalement irresponsable⁵.



Fidji © Avinash Singh (CPS) 2020

Nombre des activités aquacoles qui semblent se développer avec succès dans la région ciblent des touristes relativement aisés ou une clientèle locale privilégiée (le cas échéant). Cela vaut pour la crevetticulture (en Nouvelle-Calédonie et aux Fidji) et la perliculture (aux Fidji, aux Tonga et aux Îles Cook). Ainsi, les perles mabé produites aux Tonga, dont la valeur marchande est relativement faible, sont pour la plupart vendues directement aux touristes, et leur prix départ exploitation en 2021 s'élevait à 13 dollars É.-U. la perle. Le prix moyen en 2021 des perles rondes de qualité supérieure produites en Polynésie française était de 4,60 dollars É.-U. la perle.

Mesures stratégiques recommandées

Comme l'indiquent les résultats des études Benefish, les mesures stratégiques requises dans deux domaines éclipsent toutes les autres : elles concernent les statistiques relatives à la production aquacole et la prise en compte des paramètres économiques de l'aquaculture.

- **Statistiques relatives à la production aquacole :** Peu d'États et Territoires insulaires océaniques collectent des statistiques sur l'aquaculture. Compte tenu de l'ampleur des ressources investies dans le développement de l'aquaculture par le passé, des résultats mitigés des projets de développement aquacole et du fait que la quasi-totalité des évaluations régionales de l'aquaculture a souligné la qualité médiocre des statistiques aquacoles, les pouvoirs publics doivent prendre des décisions stratégiques pour obtenir et communiquer des informations sur le volume et la valeur de la production aquacole annuelle, et les entreprises aquacoles doivent compiler et évaluer les données dont toute structure commerciale a besoin pour planifier et exploiter leurs investissements aquacoles avec professionnalisme.
- **Économie de l'aquaculture :** Face au développement infructueux de l'aquaculture dans la région, les autorités des États et Territoires insulaires océaniques et les entreprises aquacoles privées et à ancrage communautaire devraient obéir à un principe strict : avant de lancer un projet de développement aquacole financé par des fonds publics, de subventionner des opérations aquacoles ou d'investir dans des projets aquacoles privés ou communautaires, il convient de procéder à une analyse économique exhaustive, objective et impartiale.

⁵ Hambrey Consulting and Nautilus Consultants. 2011. Opportunities for the development of the Pacific islands' mariculture sector. Secretariat of the Pacific Community, Noumea. <https://purl.org/spc/digilib/doc/xuzmi>